



Accuser de vol de cheque a tort

Par **anne14**, le **30/07/2013** à **10:08**

bonjour

avec mon mari nous avons aidé une personne de petite taille pendant des années : déménagement, courses, la laver aussi parce que c'est une naine, lui mettre ses meubles à sa hauteur, enfin des tas de choses.

N'ayant jamais aucun remerciement, cette personne étant très autoritaire, nous avons décider d'arrêter en octobre dernier. Je lui ai rendu ses clefs.

Il y a quelques jours, j'ai appris par des anciens voisins qu'elle avait porté plainte contre moi pour vol de chéquier alors que nous ne la fréquentons plus. Que dois-je faire ? Elle dit partout que la personne qui lui a fait ses chèques n'a jamais réglé avec une pièce d'identité et, en plus, la personne fréquente les mêmes magasins que moi. Que dois-je faire ? porter plainte contre elle ou quoi ?

Merci de me répondre.